



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 16 avril 2026

2026-04-01

Élection du Président

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 71
Nombre de délégués titulaires absents : 4 (dont représentés : 1)

Votants : 72

Le 16 avril 2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la Halle aux Grains (Place Aristide BRIAND), à l'ISLE-SUR-LE-DOUBS (25250), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 10 avril 2026.

Présents : Christophe AUDOUZE (Arcey) ; Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Isabelle BELPERIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nathalie BELZ (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nicolas BENALIOUA (Sourans) ; Marion BLANC (Geney) ; Sylvain BOBY (Bournois) ; Yves BOILLOT (L'Hôpital-saint-lieffroy) ; Yves BOITEUX (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Marie-Odile BONDENET-DRUET (Accolans) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Evelyne CARLIN (Pays-de-Clerval) ; Martine COLLERY (Rougemont) ; Didier COMTE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Marc COUVET (Tournans) ; Benoît CUENOT (Hyémondans) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Pascal DEVAUX (Rognon) ; Marie-Andrée DEVILLARD (Montussaint) ; Pierre DIONISI (Anteuil) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Nicolas DORMOY (Pays-de-Clerval) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Jennifer FIGENT-CHENEY (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Pierre FILET (Montagney-Servigney) ; Jennifer FROSIO (Arcey) ; Isabelle FROTÉ (Marvelise) ; Didier GAIFFE (Rang) ; Fabrice GAUDILLAT (Tallans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONIOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Pascal JEANNIN (Faimbe) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Raphaël LOMBARDET (Soye) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Virginie MAURIVARD (Cuse-et-Adrisans) ; Daniel MÉNIER (Nans) ; Alix MILLET (Rougemont) ; André PARROT (Désandans) ; Marc PERDRIZET (La Prétière) ; Pascal PERREAU (Désandans) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Astrid PETIT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Sandrine POETE (Saint-Georges-Armont) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Anaïs PREDINE (Pays-de-Clerval) ; Hervé RICHARD (Gémonval) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Clovis ROUSSEL (Pays-de-Clerval) ; Jérôme ROUSSET (Anteuil) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Olivier SAGE (Branne) ; Sébastien SANCEY-RICHARD (Gondenans-Montby) ; Catherine SEICHEPINE (Arcey) ; Cyril SIMONIN (Appenans) ; Yannick SIRJEAN (Blussangeaux) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Claude TRIMAILLE (Fontaine-les-Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre-sur-Doubs).

Absents excusés : Néant.

Absents : Sylvain DUBOIS (Romain) ; Jimmy LEBLANC (Viethorey) ; Bernard SOCIE (Puessans).

Absents représentés : Frédéric MAURICE (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Claude BOURIOT*.

Absents suppléés : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Virginie MAURIVARD

2026-04-01

Élection du Président

Vu les élections municipales du 15 mars 2026 et du 22 mars 2026, portant renouvellement général des conseils municipaux et communautaires des communes membres de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

L'organe délibérant étant installé, les fonctions de Président de l'assemblée sont assurées par Monsieur Daniel MÉNIER, doyen d'âge de l'assemblée, présent. Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui lui sont remis.

Monsieur Daniel MÉNIER explique à l'assemblée que l'élection du Président se déroule à scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel de candidature, Monsieur Bruno BEAUDREY se déclare candidat au poste de Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes.

Il est procédé au déroulement du vote aux conditions requises par l'article L. 2122-7 du CGCT.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 72
- Bulletins blancs : 6
- Bulletins nuls : 2
- Suffrages exprimés : 64
- Majorité absolue : 33

Monsieur Bruno BEAUDREY a obtenu **64 voix**.

Monsieur Bruno BEAUDREY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été installé.

Monsieur Bruno BEAUDREY a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président de séance,

Daniel MÉNIER



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 64

Bulletins blancs : 6

Bulletins nuls : 2

Abstention : 0